

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

Du jeudi 3 décembre 2009

n° 3

page 1 / 2

Rapporteur : Madame Maryse LAVRARD

OBJET: Mise en concurrence des contrats d'assurance- Attribution des lots

Mesdames, Messieurs,

Les contrats d'assurance de la commune de Châtellerault arrivent à échéance au 31 décembre 2009. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée cette année pour consultation avec mise en concurrence.

Ces six marchés, d'une durée de 5 ans, portent sur les garanties souscrites dans le cadre du domaine immobilier, de la responsabilité civile générale, du parc automobile et risques annexes, des risques statutaires des agents, de la protection juridique des agents et des élus et de l'assurance des montgolfières.

Le cabinet de conseil en assurance PROTECTAS, retenu pour accompagner la collectivité dans cette procédure, a analysé les propositions des candidats qui ont été présentées lors de la commission d'appel d'offres d'attribution du 26 novembre 2009.

* * * * *

VU le Code des marchés publics,

VU l'article L 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT le choix, pour les lots 1 – 3 – 4 – 5 – 6 après examen des offres, de la commission d'appel d'offres réunie le jeudi 26 novembre 2009,

CONSIDERANT le report du choix du lot 2 à la commission d'appel d'offres qui se réunira le jeudi 17 décembre 2009,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

autorise monsieur le maire ou son représentant à signer, avec les cabinets et la mutuelle d'assurance retenus, tous les marchés suivants et toutes les pièces relatives à leur exécution :

Lot n° 1 Dommages aux biens

Cabinet Armand VALETTE 44, avenue Georges Clemenceau 86100 Châtellerault

Agent Axa assurances,

*Option 2 franchise 3 000 € avec un taux d'appel de cotisation de **0.22 € / m²***

Représentant un montant provisionnel d'appel de cotisation pour 2010 de :

35 817 €

Lot n° 3 Parc automobile et risques annexes

SMACL 141, avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9

Offre de base avec franchise et garanties annexes

Pour un montant provisionnel d'appel de cotisation pour 2010 de :

35 303.08 €

Lot n° 4 Risques statutaires des agents

Cabinet GRAS SAVOYE 246 boulevard Godard 33026 Bordeaux

Courtier GROUPAMA

Offre de base et option 1 avec un taux d'appel de cotisation de **0.45%**

Pour un montant provisionnel d'appel de cotisation pour 2010 de :

41 441.66 €

Lot n° 5 Protection juridique des agents et des élus

Cabinet JADIS 71 avenue de la Résistance 93340 Le Raincy

Courtier CFDP (compagnie française de défense et de protection)

Pour un montant provisionnel d'appel de cotisation pour 2010 de :

662.50 €

Lot n° 6 Montgolfières

Cabinet ATLANTAS 9 boulevard guist'hau 44010 Nantes

Courtier La Réunion Aérienne

Offre de base et option 1 avec franchise

Pour un montant provisionnel d'appel de cotisation pour 2010 de :

6 480 €

autorise monsieur le maire ou son représentant à signer, avec le cabinet ou la mutuelle d'assurance qui sera retenu, le marché suivant et toutes les pièces relatives à son exécution :

Lot n° 2 Responsabilité et risques annexes

La décision relative à ce lot, qui garantit en offre de base la collectivité contre les conséquences de sa responsabilité générale en raison de dommages ou préjudices causés à des tiers puis en option 1 sa protection juridique et en option 2 sa responsabilité civile aéroport, est reportée à la commission d'appel d'offres du jeudi 17 décembre 2009.

Le montant prévisionnel de ce marché est de **44 771,35 €** qui correspond à l'appel de cotisation 2009.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les différentes sous fonctions des lignes 616 / 2400 et 6455 / 2220 du budget principal

UNANIMITE